****

**Quimper- Concarneau**

**Alerte aux Urgences !**

Depuis plusieurs semaines, le personnel des Urgences se mobilise pour la création d’un **poste d’Aide-Soignant la nuit**.

La **Direction reste sourde** face à la demande du personnel déjà **en mal-être depuis longtemps !**

Une « solution » de détachement d’un ambulancier du Transport Interne Patient semble être la réponse de cette Direction visiblement malentendante …

**La demande du personnel est claire : Un poste soignant SUPPLEMENTAIRE !**

Cela ne correspond en aucun cas à un **déshabillage** de l’équipe de nuit du Transport Interne **qui n’arrangera rien** aux conditions de travail de ces agents. Une telle organisation **dégraderait la prise en soins des patients** qui verraient leur transfert dans les services retardé !

Du fonctionnement des Urgences et du Transport Patients, découle le parcours entier du patient dans les autres services. **Nous sommes tous concernés** par cette nouvelle « organisation »

Un **débrayage** aura lieu **lundi 8 à 14h30** **aux Urgences** afin de montrer notre détermination à cette Direction aveuglée par les demandes d’économies de l’ARS, pour l’obtention de ce poste **d’Aide-Soignant la nuit** !

Nous invitons tous les personnels des autres services à venir témoigner de leurs difficultés en se joignant à ce rassemblement devant les Urgences à la fin de leur service

D’autres actions suivront tant que la Direction restera sourde aux difficultés !

*Monsieur le Directeur, 01.06.2015

Les personnels des Urgences, réunis à l'appel des syndicats CGT et SUD lors de l'heure d'information syndicale du lundi 1er juin 2015, ont exprimé leur désaccord profond avec les propositions avancées en réponse à leurs demandes.*

*En dehors de l'achat de matériel, il est indispensable d'affecter aux urgences un poste d'aide-soignant de nuit en plus. Ce poste pourra être affecté à l'accueil en début de nuit et intervenir ensuite dans la prise en charge des patients afin d'aider à réduire les délais d'attente.*

*Cette demande est légitimée par l'augmentation de l'activité qui a été particulièrement importante les derniers mois et par l'insécurité professionnelle devant laquelle les personnels de nuit se trouvent confrontés.*

*Il serait absurde d'ajouter de la désorganisation aux difficultés actuelles en redéployant des ambulanciers qui ne seront jamais disponibles au regard des tâches qui leur incombent.*

*Cela fait de très longs mois que les personnels attirent l'attention sur leurs conditions de travail. Ils ont également souligné les répercussions qu'un manque de personnel fait peser sur la prise en charge des patients.*

*Les propositions qui leur ont été communiquées avant la réunion de mercredi prochain confirment qu'ils ne sont pas entendu-e-s. Ils ont donc décidé de montrer leur raz-le-bol et leur détermination plus clairement.*

*Plusieurs décisions ont été prises collectivement et soutenues par les syndicats CGT et SUD :*

*- nous appelons les personnels à boycotter la réunion de mercredi prochain.*

*- nous déposons par le biais de ce message un premier préavis de grève pour le lundi 8 juin de 14H30 à 15H30 pour les personnels de jour et de 21H30 à 22H30 pour les personnels de nuit.*

*- nous envisageons, en cas de non obtention d'un poste supplémentaire rapidement, de déposer un préavis de grève pour les nuits, préavis reconductible toutes les nuits.*

*- nous prendrons toutes mesures pour faire connaître aux autres personnels et aux usagers les causes de ces actions et leur demanderons de se joindre aux différents rassemblements.*

 *Les syndicats CGT et SUD sont cependant prêts à suspendre rapidement le mouvement si un poste d'aide-soignant de nuit est affecté aux urgences.

Dans l'attente de vous lire,

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sincères salutations.

Georges Guillouzouic, CGT

Jean-Paul Sénéchal, SUD*